



CLASSIQUES
GARNIER

« Bulletin de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*
Série V, n° 2, 1972 (Avril – Juin), p. 81-81

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11817-6.p.0083](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11817-6.p.0083)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1972. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

Le service du *Bulletin des « Amis de Montaigne »*, comportant le compte rendu des Séances de la Société et de son Assemblée générale annuelle, ainsi que les études et communications de ses membres, est fait gratuitement à chaque membre de la Société.

Les personnes qui ne font pas partie de la Société et qui désirent le Bulletin en cours ou des Bulletins antérieurs sont priées de s'adresser au Secrétaire-Trésorier (voir, p. 4 de la couverture, la liste des Bulletins encore disponibles).

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{mes} Anne CIRIÉ, SICHÈRE ; Mrs Frieda S. BROWN, Zoé SAMARAS ; PALASSIE, M^{me} Edilia ORLANDINI-TRAVERSO.

MM. BATISSE, BOON, BRAUN, CRAIG BRUSH, Robert D. COTTREL, Pierre DUMOULIN DE LA PLANTE, D. M. FRAME, M. FRANÇON, GENZ, Floyd GRAY, HOUDART DE LA MOTTE, J. KAIR, LEFORT, P. MICHEL, JEAN MORAND, V. L. SAULNIER, SEKINÉ, C. E. TURNER, R. VALLÉE.

MEMBRE BIENFAITEUR :

Mairie de Saint-Michel de Montaigne.

AVIS AUX AUTEURS

Les auteurs de communications désirant des *extraits* ou des *tirés à part* à titre onéreux sont priés d'en informer l'imprimeur au moment de la correction des épreuves.

NOTA BENE

1. Tout sociétaire qui change d'adresse d'une façon définitive est prié de communiquer aussitôt sa nouvelle adresse.

2. Les sociétaires doivent régler leur cotisation annuelle avant le 31 janvier. Les cotisations (voir leur tarif au verso de la couverture) peuvent être envoyées soit par chèque bancaire *sur la place de Paris*, soit de préférence par versement ou virement postal à notre Trésorier, M. Stéphane Sichère, 69, rue de la Glacière, Paris (13^e), C.C.P. Paris 318-314.

Les sociétaires nous épargneront ainsi les rappels onéreux et seront assurés de recevoir les *Bulletins*, dès leur parution.

3. Les éditions Slatkine (Genève) ont, avec notre accord, réimprimé la 1^{re} série du *Bulletin* (1913-1921) et les 15 premiers numéros de la 2^e série (1937-1952). La fin de la 2^e série (n^{os} 16-19) et les 16 premiers numéros de la 3^e série sont en cours de réimpression, dans un 3^e volume aux mêmes éditions.

Les commandes de *Bulletins* isolés ou de tirés à part peuvent être adressées à M. Sichère. Elles seront satisfaites dans la mesure des disponibilités (voir p. 4 de la couverture).